

M. Billaud, en parlant ainsi, a oublié qu'il n'avait pas même le mérite de l'invention : il ne faisait qu'imiter le langage d'Hudson-Lowe à l'égard du martyr de Sainte-Hélène !

### CONFÉRENCE D'ORIZABA.

La mésintelligence entre les commissaires des trois puissances alliées, s'était introduite, ainsi que nous l'avons vu, dès le lendemain de leur réunion, à la suite du refus de M. de Saligny de communiquer à ses collègues d'Angleterre et d'Espagne, des renseignements précis sur l'origine de la créance introduite au nom de la France contre le Mexique. Depuis lors cette mésintelligence avait paru un instant se calmer, mais l'arrivée du général Almonté, ses prétentions, et plus que tout cela peut-être, les attentions dont il était l'objet de la part des commissaires de la France, avaient tellement indisposé leurs collègues contre lui, qu'il était désormais impossible aux envoyés de poursuivre en commun le but de l'expédition. Chacun d'eux le comprenait, le désirait peut-être, mais personne encore n'avait osé l'avouer publiquement. Cependant il fallait sortir de cette étrange situation avant le 15 avril, jour fixé pour l'ouverture des négociations avec les plénipotentiaires mexicains. Les commissaires le comprirent : ils se réunirent dans ce but le 9 à Orizaba, et le soir même la rupture, latente jusque là, était un fait déclaré et accepté par tous.

La lutte s'engagea entre les commissaires des gouvernements d'Angleterre et l'Espagne d'une part, et les commissaires du gouvernement français de l'autre. Les premiers firent tout ce qu'ils purent pour convaincre les seconds de la nécessité où l'on était de ne rien changer à la politique suivie jusqu'à ce jour, et de se maintenir fermement dans la voie adoptée en commun au début de l'entreprise.

Le général Prim, surtout, s'attacha particulièrement à démontrer cette nécessité. Il avait été tout à la fois l'initiateur et l'exécuteur

de cette politique réparatrice : il ne voulait pas l'abandonner, et tous ses efforts eurent pour but de faire partager sa conviction à ses collègues.

Dans ces conditions il démontra, d'une manière nette et précise, que la Convention de Londres n'autorisait pas l'attitude prise, depuis l'arrivée du général Almonté, par les commissaires du gouvernement français ; que les alliés n'avaient pas le droit d'imposer aux mexicains une forme de gouvernement qui ne serait pas de leur goût ; que prétendre le faire dans le sens indiqué depuis peu par M. de Saligny, c'était non seulement abandonner la pensée primitive de l'expédition, mais enfreindre ce qui avait été conclu avec le gouvernement de la République ; et que pour rester fidèles aux stipulations convenues entre les trois puissances et ce gouvernement, il ne fallait pas seulement se maintenir dans les termes mêmes de la Convention, mais s'abstenir avec rigueur de protéger les enfans perdus du pays qui venaient conspirer, à l'ombre des drapeaux alliés, contre l'ordre de choses actuellement existant.

“ Tout allait bien, dit-il, et nous pouvions espérer d'obtenir, sans effusion de sang, les satisfactions stipulées dans la Convention de Londres ; quand, par malheur, l'arrivée du général Almonté, en compagnie de quelques autres proscrits, à suffi pour mettre la discorde entre les commissaires.”

Alors il raconta, pour l'édification de ses collègues, comment ce général de salon, dans une entrevue qu'ils eurent ensemble quelques jours après son arrivée, lui avait dévoilé ses plans, et le commodore Dunlop confirma de point en point ce récit en ajoutant que M. Almonté lui avait fait à lui-même une ouverture dans le même sens.

“ Dans une visite, dit M. Prim, que me fit le général Almonté peu de jours après son arrivée, il me déclara franchement qu'il comptait sur l'appui des trois puissances alliées pour opérer un changement radical dans le gouvernement du Mexique, y remplacer la République par la monarchie, et appeler au trône l'archiduc Maximilien d'Autriche. Il ajouta qu'il avait des motifs pour croire que son projet serait favorablement accueilli des mexicains eux-mêmes, et qu'avant deux mois, il serait peut-être réalisé.”

“ Je lui répondis, c'est toujours M. Prim qui parle, que mon opinion à cet égard était diamétralement opposée à la sienne, et que pour l'exécution de ce plan, il ne devait pas compter sur l'appui des forces espagnoles, parceque le Mexique, constitué en République depuis quarante ans, repousserait la forme monarchique, et refuserait des institutions si différentes de celles qui l'avaient régi jusqu'à notre époque.

“ Le général Almonté me confessa encore qu'il comptait sur l'appui des troupes françaises, et je ne lui cachai pas combien je regrettais de voir le gouvernement français adopter au Mexique une politique si différente de celle que l'empereur avait suivie dans plusieurs autres occasions; et que, dans le cas, pour moi peu probable, où les forces de la France se compromettraient dans une pareille entreprise, et qu'il leur arrivât un échec, je regretterais autant ce malheur que s'il m'arrivait à moi-même ou à mon pays. Je finis en l'engageant à ne pas persévérer dans une entreprise où, s'il agissait seul, il trouverait infailliblement sa ruine, tandis que s'il comptait sur l'appui de quelques unes des forces alliées, il ferait naître dans le pays des susceptibilités qui pourraient compromettre l'avenir des négociations pendantes, dont la politique, toute conciliante, suivie jusqu'à ce jour par les commissaires alliés, espérait, non sans raison, obtenir un bon résultat.”

Tout cela fut en vain. Les commissaires français déclarèrent en termes clairs et explicites qu'ils étaient résolus à ne pas traiter avec le gouvernement de la République; que loin de retirer leur protection aux émigrés mexicains qui l'avaient invoquée, ils continueraient à la leur accorder, et pour justifier leurs procédés, ils se retranchèrent derrière le crédit dont jouissait le général Almonté auprès de l'empereur.

“ La protection accordée au général Almonté, répondit l'Amiral Lagravère à une observation de sir Ch. Wyke ayant pour but d'établir que cette protection était une véritable intervention dans les affaires intérieures du pays; “ la protection accordée au général Almonté ne diffère en rien de celle que la France accorde aux pros- crits de tous les pays, elle n'implique par elle-même aucune intervention dans les affaires intérieures de la République, et, une fois concédée, il n'y a pas d'exemple qu'elle ait jamais été retirée.”

Alors le commissaire espagnol fit observer que cette protection s'accordait ordinairement aux vaincus dont l'existence était en péril, mais qu'il ne pouvait pas en être de même à l'égard des individus qui viennent tout exprès de l'étranger avec des intentions hostiles contre le gouvernement établi, surtout contre un gouvernement avec le quel les alliés avaient déjà ouvert des négociations.

C'était là le point capital de la question pour le commissaire espagnol dont l'opinion, sans cela, eut été facilement combattue avec les argumens dont il s'était servi, un mois et demi auparavant, pour s'opposer à l'expulsion de Miramon; mais la différence des situations imposait naturellement la différence du langage, et l'amiral répondit sans faire aucune allusion à ce précédent:

“ Que M. Almonté, de même que tout le monde en Europe, croit la guerre inévitable, et que loin d'être animé de sentimens hostiles au pays, il arrivait au contraire avec une mission (on ne disait pas de qui) pacifique et conciliatrice afin de rétablir la concorde entre les différens partis; qu'il était digne par ses antécédens d'être écouté par ses compatriotes, et que c'était à lui, en rectifiant les erreurs répandues à ce sujet, qu'il appartenait de leur faire comprendre les intentions bienfaisantes des gouvernemens européens à l'égard du Mexique; que ce général était le plus capable de remplir cette mission, tant à cause des emplois honorables qu'il avait si dignement occupés dans son pays, que par l'estime de l'empereur pour sa personne, et l'influence dont il jouissait auprès de lui; que les raisons données par le comte de Reus pour justifier son opinion sur l'impossibilité d'établir une monarchie au Mexique ne lui paraissaient pas concluantes, et que du moment où il était prouvé que les institutions sous les quelles le pays a vécu depuis quarante ans, n'ont produit que des révolutions et amené la situation déplorable où il est aujourd'hui réduit, il est probable qu'un changement radical dans ces institutions serait reçu favorablement par tous les habitans de la République.”

Sir Charles Wyke fit encore observer qu'à son arrivée à Vera Cruz le transfuge mexicain s'était publiquement donné comme le fondé de pouvoirs des trois gouvernemens alliés, quand il était évident qu'il n'avait reçu aucune mission ni de l'Angleterre ni de l'Espagne, au

nom des quelles, cependant, il prétendait interpréter à sa manière la Convention de Londres.

L'amiral se contenta d'objecter "qu'il ne croyait pas le général Almonté capable d'avoir jamais manifesté de semblables prétentions;" et sur une nouvelle affirmation du général Prim et du commodore Dunlop, M. de Saligny, pour ne pas avoir à répondre à un fait qu'il lui était impossible de nier, se hâta de couper court à l'incident en passant à une autre question.

"Il dit que le véritable but de l'acte de Londres, était d'obtenir satisfaction des outrages commis par le gouvernement mexicain contre les étrangers, et que le système de temporisation et de conciliation suivi jusqu'à ce jour était condamné par l'épreuve qu'on en avait fait, puisqu'il recevait à chaque instant des lettres dans lesquelles les signataires se plaignaient de la lenteur des alliés et lui disaient que cette attitude avait eu pour conséquence naturelle d'augmenter l'audace du gouvernement mexicain: que quand à lui, il déclarait formellement qu'il ne traiterait jamais avec ce gouvernement, et qu'après avoir mûrement réfléchi sur la détermination qu'il convient d'adopter, il croyait nécessaire de marcher immédiatement sur la capitale."

M. Wyke fit observer à son collègue qu'il n'avait rien appris de semblable, et M. de Saligny, oubliant que si les faits dont il venait de se plaindre eussent été vrais, les vexations dirigées contre les français l'auraient été en même temps contre les anglais, et que, dès lors, M. Wyke en aurait eu connaissance par les lettres de ses compatriotes, lui répondit brutalement: "que les sujets français n'avaient point adressé leurs plaintes à la légation britannique, parce que ce n'était point à elle qu'ils devaient envoyer leurs réclamations."

—Alors le commissaire anglais demanda à M. Dubois de Saligny, s'il était vrai, comme on le répétait de tous côtés, qu'il n'attachât aucune valeur aux préliminaires de la Soledad.

—M. de Saligny répondit: "qu'il n'avait jamais eu la moindre confiance dans aucun des actes du gouvernement mexicain, et que cette opinion s'appliquait non seulement aux préliminaires dont on par-

"lait, mais à toutes les conventions qu'on pourrait dans la suite célébrer avec lui."

—Là dessus le commodore Dunlop l'interrompit en lui demandant: Pourquoi, s'il n'avait, comme il venait de le déclarer, aucune confiance dans les engagements du gouvernement mexicain, il avait signé les préliminaires en question?—et pourquoi, après les avoir signés, il ne se croyait pas lié par sa signature?

—M. de Saligny répondit encore: "qu'il ne devait compte à personne des motifs qui l'avaient engagé à signer ces préliminaires; mais s'apercevant bientôt de l'effet que venaient de produire ses paroles, il ajouta d'un ton plus radouci: "que néanmoins, si le gouvernement mexicain ne les avait lui-même enfreints de mille manières, il se serait cru compromis par sa signature."

La discussion tendait à s'écarter de nouveau du but qu'on s'était proposé: M. Prim l'y ramena en faisant lire par son secrétaire une note de M. Doblado, par laquelle le ministre mexicain demandait au nom de son gouvernement l'expulsion du général Almonté et de ses compagnons<sup>1</sup>; et l'amiral donna lecture d'une réponse, signée des deux commissaires français, qui se refusaient de la manière la plus positive à cette demande.

Ce projet fut désapprouvé par les commissaires des deux autres puissances, et l'amiral, insistant avec plus de force, déclara que, dans aucun pays, il n'avait vu inaugurer un système de terreur pareil à celui qui pesait en ce moment sur les populations du Mexique. "Là, dit-il, règne la plus odieuse oppression. Le père est arraché des bras de ses enfans, le fils du sein de sa mère: les propriétaires, sous les prétextes les plus frivoles, sont arbitrairement dépouillés; la plus timide expression de l'opinion publique est immédiatement étouffée."

M. de Saligny appuya fortement l'opinion de son collègue; et M. Wyke les combattit tous deux en déclarant, au contraire, que dans son opinion la grande majorité du peuple mexicain soutenait le gou-

<sup>1</sup> Voici cette note, page 383.

vernement actuel, et que la monarchie rencontrerait peu de partisans.

M. Jurien répliqua que la partie intelligente et *modérée* de la nation, était aussi la seule qui méritât les sympathies des puissances alliées; que cette partie désirait sincèrement le retour de l'ordre et de la tranquillité; qu'elle souhaitait surtout l'appui des alliés, et qu'elle le prouverait le jour où, libre enfin de l'oppression sous la quelle elle gémit, elle pourrait formuler hautement son opinion. Il termina en disant qu'il fallait marcher immédiatement sur Mexico.

M. de Saligny ajouta: que ses compatriotes gémissaient aussi sous la plus atroce tyrannie: qu'il avait reçu un grand nombre de pétitions pour que les troupes françaises marchassent sur la capitale: et que les pétitionnaires regardaient cette démarche comme la seule qui pût, en leur procurant quelque sûreté, les préserver d'une ruine complète.

Le commodore Dunlop fut d'un avis tout opposé et dit, au contraire, que les français résidant à Mexico verraient cette démarche avec déplaisir.

Sir Charles Wyke ajouta, que quant à lui il pensait que parmi ceux qui gouvernent la chose publique, il se trouvait des personnes distinguées appartenant au parti modéré; et que la conduite observée jusqu'ici par les commissaires alliés était la plus convenable pour consolider un gouvernement accepté par la grande majorité de la nation.

L'amiral répliqua qu'il n'éprouvait aucune sympathie pour un gouvernement à qui on avait offert la paix et la réconciliation des partis, et qui avait répondu à cette offre en ordonnant des supplices et en lançant des décrets de proscription.

Enfin les commissaires d'Espagne et d'Angleterre exposèrent, qu'il n'y avait aucun motif qui pût justifier la résolution prise par les commissaires français de rompre avec le gouvernement mexicain; qu'ils ne pouvaient approuver ni signer la réponse que les commissaires français voulaient faire à la note de M. Doblado; et que, si ceux-ci

continuaient à s'opposer au rembarquement des proscrits mexicains, et se refusaient à prendre part aux conférences qui devaient s'ouvrir à Orizaba le 15 de ce même mois d'avril, ils se retireraient du territoire du Mexique avec leurs troupes, et regarderaient la conduite des commissaires français comme une violation de la Convention de Londres et des préliminaires de la Soledad.

Ainsi se termina la conférence. On s'étonnera peut-être que des agens subalternes, comme les commissaires, aient osé déchirer entre eux l'œuvre collective de leurs gouvernements respectifs, avant d'avoir regu des ordres positifs à cet égard; mais la surprise cessera si l'on considère que ces gouvernements, eux-mêmes, étaient divisés sur la manière de rendre effective l'intervention, et qu'obligés, pour avoir au moins l'air d'être d'accord, de se faire mutuellement des concessions plus spécieuses que réelles, ils s'étaient refusés, ainsique nous le voyons par le discours de M. Billaud, à préciser le but de l'expédition et avaient laissé à leurs agens le soin d'interpréter la Convention dans un sens conforme aux vues secrètes de chacune des parties contractantes.

Cette manière d'envisager la question pourra paraître étrange à ceux qui n'ont pas l'habitude d'étudier la valeur des mots, et qui se contentent, dans un discours ministériel, de savourer les raisons que le gouvernement, juge et partie dans sa propre cause, a bien voulu confesser au pays. Mais il en est tout autrement de ceux qui étudient froidement les questions pour séparer, autant que possible, la vérité de l'erreur. A ceux là, il faut quelque chose de plus substantiel que de simples affirmations, et pour établir la vérité de notre doctrine nous ne voulons que les déclarations mêmes du ministre à qui nous répondons.

En effet, M. Billaud, dans son discours au corps législatif, a laissé, malgré lui sans doute, échapper une partie de la vérité.

« Dans le projet primitif de la Convention, a-t-il dit, *il n'était pas question de l'éventualité d'une expédition dans l'intérieur du Mexique*: l'action devait se limiter au littoral. » C'est-à-dire, que pour ne point éveiller les craintes de l'Angleterre, on ne lui confia tout d'abord de l'expédition que ce qui était nécessaire pour ne point